

AFFAIRE N° 4 - Programme EAU 1977 - Amélioration des réseaux - Emprunt de 8 00 000 F à contracter auprès de la CDC.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Pour son programme eau 1977 : Amélioration des réseaux, la Municipalité a obtenu du Ministère de l'Intérieur, une subvention de 300 000 F représentant 10 % du coût total des travaux.

Le financement s'établit comme suit :

- Subvention M.I.	300 000 F
- Emprunt CDC	2 700 000 F
	-----
TOTAL	3 000 000 F

Cependant, compte tenu de ses disponibilités la CDC ne peut consentir pour 1978 qu'un prêt de 800 000 F.

Je vous demande en conséquence de m'autoriser :

- à contracter auprès de la Caisse des Dépôts & Consignations, un emprunt de 800 000 F.
- à inscrire au Chap. 930 - Art. 672 du budget communal une somme de 750 F pour frais d'instruction des dossiers.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

- 4 -

LE MAIRE - Ce programme comprend les travaux qui ont été déjà exécutés, les travaux en cours d'exécution et les travaux en cours d'étude.

I - TRAVAUX EXECUTES :

- Conduite ø 250 Ravine Patates à Durand
- Canalisation ruelle Domenjod
- Canalisation Chemin SEVAGAMY
- Extension Chemin Clain BRETAGNE

II - TRAVAUX EN COURS D'EXECUTION :

- Canal d'aménée Bellepierre
- Refoulement de Bellepierre vers l'Hôpital
- Lavage filtre Bellepierre
- Captage Bras des Merles